

Le soir de l'exposé budgétaire on a dit que certains autres numéros faisaient l'objet d'un examen de la part de la Commission du tarif, dont le ministre s'attendait de recevoir bientôt des rapports. J'espère qu'avant la fin du débat le ministre nous mettra au courant des études qui se poursuivent à ce sujet.

L'hon. M. Fleming: Si l'honorable député me le permet, je vais lui signaler immédiatement que je n'ai rien à ajouter à la déclaration que j'ai faite le soir de l'exposé budgétaire.

M. Benidickson: Le ministre voudrait-il nous dire plus tard vers quelle date il s'attend de recevoir les rapports de la Commission du tarif sur la bonneterie et les tricots, les vêtements en laine et les autres articles connexes? Dans bien des cas, si je ne m'abuse, les articles en cause sont consolidés aux termes du GATT et le ministre devra négocier avec d'autres pays avant de pouvoir inviter la Chambre à modifier le barème douanier.

Je suis heureux de constater que le gouvernement a tenu compte de certaines recommandations de la collectivité agricole et qu'il a inséré des modifications en conséquence dans la liste annexée au bill. Le ministre se rappelle sans doute que le syndicat agricole interprovincial, tenant compte du budget du ministre, a soumis cette année des observations au sujet de changements qui, à son avis, sont survenus depuis l'arrivée du gouvernement actuel au pouvoir, relativement à l'imposition de droits plus élevés sur les instruments aratoires d'occasion. Nous ne voyons rien dans le bill à propos de cette question qui a déjà reçu l'attention non seulement de cet organisme agricole mais d'autres groupements.

Lorsque le ministre répondra, j'espère qu'il nous fournira également des renseignements sur le problème actuel inquiétant que pose nos relations commerciales avec la Russie. L'attention du pays tout entier a été alertée par la nouvelle selon laquelle un de nos ports de l'Est recevrait bientôt une forte quantité d'essence raffinée,—non pas le produit brut, qui entre normalement par les ports de l'Est, mais de l'essence prête à la vente. Le ministre ou le cabinet est autorisé, je crois, aux termes de la présente loi, à modifier le statut de la Russie pour les fins des échanges commerciaux avec nous. Ai-je raison de croire qu'aux termes de l'article 6 de la loi, sauf erreur, le cabinet est autorisé à décider quel pays peut bénéficier du tarif de la nation la plus favorisée? Je me demande si l'importation envisagée d'essence russe a quelque rapport avec un changement exécutif quelconque qui aurait pu s'être produit depuis la dernière fois que nous avons débattu cette mesure. Vu le fort volume d'essence qu'on se

propose d'importer, nous aimerions savoir aussi dans quelle mesure la Russie a présenté notre gouvernement, soit par l'entremise de son ambassadeur soit par d'autres voies, à propos de cette nouvelle orientation dans le domaine des échanges.

Avant que le ministre mette fin au débat sur les modifications à la loi, j'espère qu'il nous dira où en est exactement l'intérêt très évident que le Canada porte aux événements qui se sont déroulés très récemment en Europe, et même en dehors de l'Europe, dans le domaine des échanges. Je veux parler de ce qu'on appelle familièrement le rapport des quatre Sages, à propos duquel il y a eu des entretiens à Washington, en avril, ainsi que de la proposition selon laquelle le Canada et les États-Unis pourraient peut-être participer aux accords commerciaux intéressant les Six et les Sept d'Europe. En d'autres termes, le ministre pourrait peut-être nous dire s'il a ou non le sentiment que le Canada va adhérer incessamment au forum économique européen, de concert avec les États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député ne croit-il pas qu'il s'écarte un peu du sujet? Il s'agit ici d'un bill proposant des modifications déterminées de la loi sur les douanes, et qui, en réalité, n'appelle pas le débat du problème d'ensemble des échanges et des droits de douane internationaux.

M. Benidickson: Voici à quoi nous pensons, monsieur l'Orateur: vous admettez sans doute que les deux tiers des numéros de la liste du bill sont assujétis à l'entente conclue lors d'une conférence du GATT. Si nous examinons aujourd'hui l'opportunité d'adopter une mesure qui touche ces 125 postes peut-être déterminés par le GATT, ce qui m'inquiète, c'est de savoir quelles pourront en être les conséquences pour les articles dont il s'agit dans deux ou trois mois à la suite des négociations en cours? A mon avis, le ministère devrait nous dire un peu quelles dispositions il est en train de prendre au sujet des nombreux postes dont nous sommes saisis dans le cadre des modifications de la loi sur les douanes qui changent un si grand nombre de listes dressées conformément au GATT. La conférence du GATT est imminente, et la possibilité d'entretiens avec les États-Unis et les communautés commerciales européennes se dessinera plus nettement au cours de ces pourparlers.

Je me rends compte, monsieur l'Orateur, qu'il serait possible d'examiner plus longuement ces articles lorsque nous étudierons les crédits du ministre du Commerce et du ministre des Finances. Toutefois, j'espère qu'avant de nous demander d'adopter au comité plénier certains de ces postes, le ministre

[M. Benidickson.]